

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

L'an deux mil douze

En exercice : 13

Le 23 mars à 17 heures 30

Présents : 8

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Votants : 10

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 15 mars 2012

PRESENTS : MME COUTEAU**MM. SAVIN – BARRAL – BOISSIER DESCOMBES –****BOIVENT – MERCIER – SUTRE - TEILLET****EXCUSES : MME MOUNIER****M. ALLEGRE****ABSENTS : MME BOUDOIRE –****MM. CALVET – REMAUD****POUVOIRS : MME MOUNIER a donné pouvoir à M. BOIVENT****M. ALLEGRE a donné pouvoir à M. BARRAL**

Mme Isabelle COUTEAU a été nommée secrétaire.

2012-03-09 D**OBJET : Abri-bus : Décision d'achat et de demande de subvention**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des demandes de parents d'élèves qu'il a reçues concernant l'implantation d'un abri-bus dans le village de La motte à l'intersection avec la Route Départementale n°91.

L'achat de cet abri-bus s'élèverait environ à 2 500 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte l'acquisition d'un abri-bus destinés à abriter les enfants scolarisés au Collège de Saint Amant de Boixe.

La dépense correspondante sera inscrite au budget primitif 2012 et réglée sur fonds propres et subventions demandées au Conseil Général.

Fait à Jauldes, le 26 mars 2012

Le Maire**Eric SAVIN**